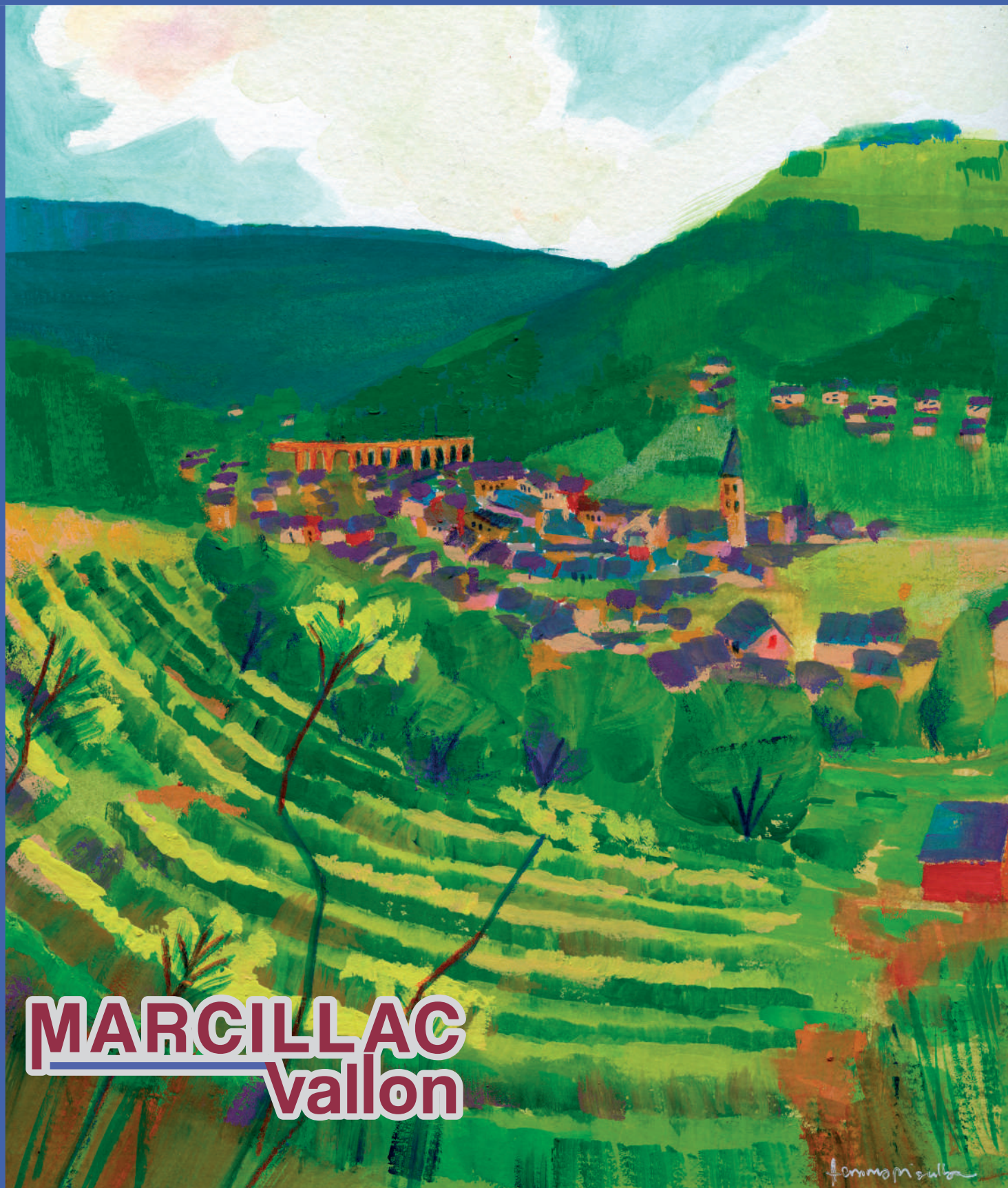




MARCILLAC vallon

3ème trimestre 2022

INFOS MUNICIPALES

Le mot du Maire
Incivilités
Travaux en cours et à venir
Budget

LA VIE DE LA COMMUNE

Conseil municipal des jeunes
Saint Bourrou - Commerce
mot de élus minoritaires
ADMR - Agenda - APE Jean Auzel
Centre d'art photographique - Lanterne des morts

Chers habitants de notre commune,

Le début de l'année est la saison des bilans financiers et celle des choix budgétaires. Vous trouverez ces informations plus loin dans ce bulletin. Nous essayons de les présenter le plus simplement possible sans interprétation aucune.

Les projets structurants ne peuvent démarrer en début de mandat pour des raisons évidentes de construction de dossier et de recherche de subventions. Nous sommes presque au terme de ces étapes pour l'ancien presbytère et la deuxième tranche de la chapelle de Foncourrieu qui rappelons-le ne doit rien coûter à la commune à la fin de l'opération.

Mais nous avons aussi travaillé pour le futur au travers du projet « Petite Ville de Demain » dont le contrat ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) devrait être signé dans le 3^{ème} trimestre de 2022. Ce contrat engage l'Etat et un certain nombre de partenaires jusqu'à la fin de la mandature. Nous l'avons voulu comme un projet d'avenir dans le sens où il inclut peu ou prou tout ce qui pourrait être le futur de notre village. Ce contrat devrait vous être présenté en réunion publique au 3^{ème} trimestre 2022.

Pour les dépenses 2021 et 2022 nous avons repris des opérations de maintenance abandonnées depuis trop longtemps, notamment pour la voirie ; certains les ont qualifiées de « clientélistes » nous les jugeons indispensables. Nous allons également réaliser la pose de plateaux ralentisseurs sur le tour de ville ; là aussi certains les jugent inutiles et pensent que la limitation à 30 km/h suffit.

Bien sûr nos finances ont des limites et la capacité de nos équipes également. Des choix sont faits en fonction des nécessités.

Nous travaillons tous pour le futur de notre commune et sommes toujours disponibles pour des discussions constructives.

Votre maire Jean-Philippe Périé

● Les incivilités sont toujours là

À part la proximité des containers du Cambou et de la salle des fêtes nous n'avons pas fait beaucoup de progrès. Les incivilités c'est le respect de la vitesse des véhicules, du stationnement, des sens interdits, du bruit en général et des mobylettes en particulier, du respect mutuel, des papiers ou bouteilles dans la rue, des déjections canines, la liste pourrait être longue. Encore une fois nous ne pensons pas que la répression soit la solution mais nous devons tous faire des efforts pour vivre ensemble et respecter notre environnement.

En ce qui concerne la vitesse, lors de l'installation des plateaux ralentisseurs, elle sera limitée à 30km/h dans toute l'agglomération à l'exception de l'avenue Gustave Bessières ; il sera donc difficile de prêcher l'ignorance. Nous allons aussi mieux matérialiser l'entrée du Quai du Cruou.

Pour le respect des zones bleues devons-nous lancer une campagne de verbalisation ? La « dalle » est quasiment vide le matin, il s'agit donc de véhicules là en journée et pour beaucoup, toute la journée.

Nous comptons sur vous.

● Projet choral inter-degrés

Le 21 juin, 235 enfants de Cm1 et Cm2 des écoles publiques du secteur de recrutement du collège Kervallon de Marcillac-Vallon se sont retrouvés au gymnase Kervallon dans le cadre d'un projet choral inter-degrés porté par le collège Kervallon de Marcillac-Vallon.



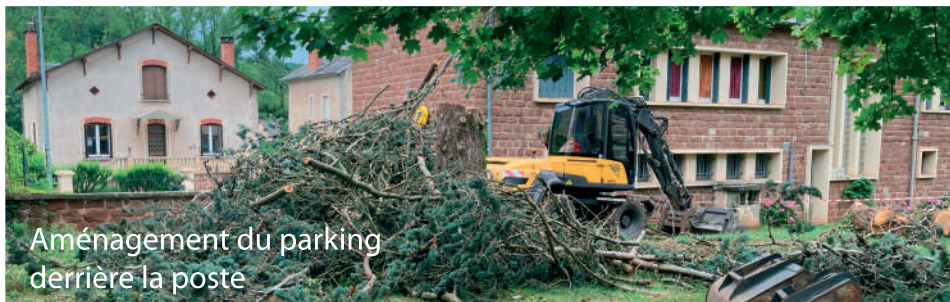
● Travaux en cours ou à venir dans les prochains mois.

Le SMAEP a procédé à la réfection de l'alimentation d'eau avenue de la piscine et autour.

Un petit parking pour les véhicules de la poste est en cours d'aménagement derrière ce bâtiment ; il permettra de dégager l'accès de l'école maternelle.



Eclairage LED



Aménagement du parking derrière la poste

La réfection des trottoirs rue des coteaux va reprendre, le problème de réfection des câblages téléphoniques étant réglé.

Des plateaux surélevés vont être positionnés au bas de la route de Malviès et vers le petit Intermarché/ ORPI. Des ralentisseurs seront également installés en amont de la gendarmerie.

Les réseaux vont être refaits rue du Barry ainsi que le revêtement (après la période de compactage nécessaire).



Travaux d'adduction d'eau

Eclairage public.

En 2020, suite à une expertise technique et une proposition du SIEDA, la commune de Marcillac a décidé de procéder à la rénovation de l'éclairage public :

« 450 points lumineux, dont 93% étaient équipés de lampes à sodium d'une technologie dépassée ; plus de 20 ans et 150 watts chacune. »

L'objectif consistait à « éclairer mieux pour moins cher » en prenant le virage technologique de l'éclairage en leds (44 watts pour une lampe led).

Une équipe a établi un plan de rénovation à réaliser par secteurs et sur une durée de 7 à 8 ans.

« Les 132 points lumineux qui ont déjà été transformés en 2021 et 2022 (avenue Gustave Bessières, cité Beausoleil, gendarmerie, avenue de Rodez...) ont permis de diviser la consommation par trois ». La prochaine tranche concernera le tour de ville et le centre bourg en 2023. Le coût total des 2 premières tranches s'est élevé à 79 800 € HT, les aides du SIEDA ramenant la charge de la municipalité à 47 700€.

L'allumage et l'extinction des lampes led sont assurés par des horloges astronomiques qui permettent d'optimiser leur fonctionnement et réduire les nuisances lumineuses.

Pour conserver l'équilibre entre les économies et la sécurité, nous avons préféré conserver un éclairage baissé de 50% entre 23 heures et 6 heures à la place d'une extinction totale.

Merci de signaler les dysfonctionnements éventuels à : fabien.cabrolier@marcillacvallon.fr.

● Présentation du budget

LES FINANCES 2021 et 2022

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires à l'activité courante de la collectivité (charges de personnel, dépenses à caractère général, intérêts de la dette, ...). Les recettes de fonctionnement comprennent principalement les recettes fiscales, les dotations ainsi que des ventes de produits et services (exemple : loyer, restauration scolaire,...).

La section d'investissement intègre, en dépenses, les travaux et acquisitions de terrains, de matériels /équipements, et en recettes, l'autofinancement et les subventions (Département, Région, État...)

LE REALISE 2021

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés 2020		649.87 K€	35.07 K€		35.07 K€	649.87 K€
Opérations de l'exercice 2021	1476.21 K€	1627.01 K€	586.20 K€	494.88 K€	2062.41 K€	2121.89 K€
Résultat de l'exercice 2021 (dépenses - recettes)		150.81 K€	91.32 K€			59.48 K€
Résultat de clôture 2021 (dépenses - recettes)		800.67 K€	126.39 K€			674.29 K€
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			800.67 K€		BUDGET 2022 - recettes investissement	
			150.08 K€		BUDGET 2022 - recettes fonctionnement	
			650.59 K€			

Les Charges s'élèvent à 1476,21 K€ en baisse par rapport au budget de – 60,7K€ en raison principalement de la non-utilisation de la provision pour imprévus, de l'abandon du risque de compensation du résultat de l'association du Créneau. Par rapport à 2020 les dépenses ont progressé de 140 K€ du fait de la relance des activités après COVID et notamment la rénovation de la voirie dont les travaux se sont élevés à 99 K€. Les opérations d'ordre (intégration d'actifs) ont représenté une dépenses exceptionnelle de 84,6 K€

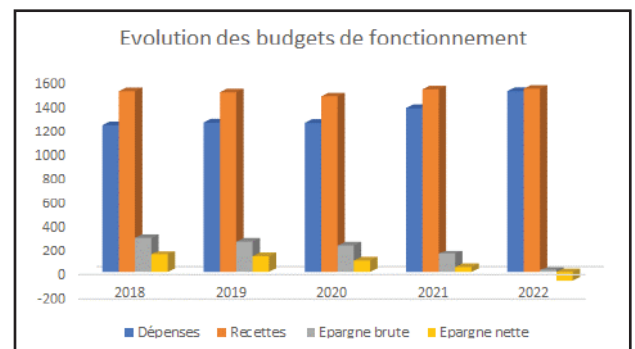
Les recettes représentent 1 627,01 K€, en augmentation de 33 K€ par rapport à 2020 dont 27, 8 K€ sur la gestion des services.

LE BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

Le ratio de solvabilité du budget primitif 2022

En prévisionnel, l'épargne brute de gestion (les recettes courantes – les dépenses courantes) de la commune, est légèrement positive et s'établit à 17 K€ mais est en très forte baisse (137 K€ : -89%) par rapport à 2021, alors que dans le même temps les recettes sont en baisse de 93 K€. Ce résultat positif vient s'ajouter aux reports des exercices précédents et porte la trésorerie de la commune à 667,4 K€.



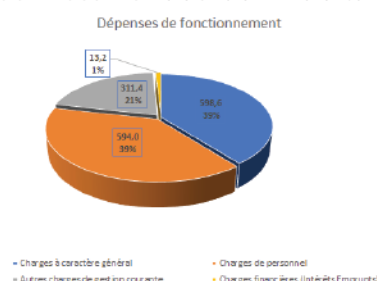
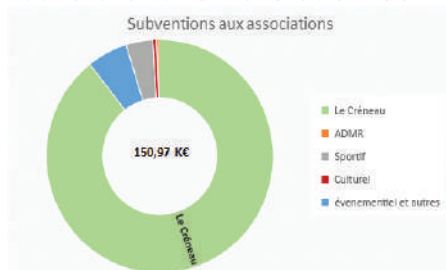
Les dépenses

Des dépenses prévisionnelles estimées à 1 517,6 K€ en augmentation de + 125,4 K€ par rapport au réalisé 2021, (hors opérations d'ordre).

Cette évaluation est marquée par les incertitudes sur l'inflation et prend donc en compte par précaution des risques d'augmentations mécaniques de nombreux postes (énergie, entretien, revalorisation du point d'indice pour le personnel, ...), ainsi qu'un possible ajustement de la subvention à l'association du Créneau (+35 K€ dans les autres charges de gestion courante sur les 38 K€ d'augmentation de ce poste).

Les effectifs restent stables et l'impact du chef de projet "Petites Villes de Demain" subventionné à hauteur de 75% est intégré cette année dans les recettes.

La gestion budgétaire nécessite donc une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, tout en recherchant l'amélioration du niveau des services rendus aux habitants. Par exemple les subventions aux associations progressent et les animations culturelles et festives sont maintenues.



associations progressent et les animations culturelles et festives sont maintenues.

L'ensemble de ces postes conduit à une estimation de charges de fonctionnement par habitant de 877,7 €, en hausse de 24€ par rapport à l'année précédente.

Les recettes

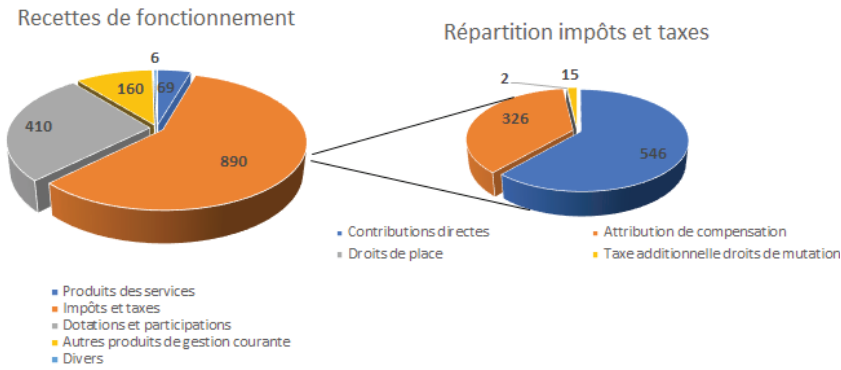
Fiscalité : pas d’augmentation programmée pour cette année essentiellement parce que pour générer un impact significatif sur nos recettes l’augmentation devrait être hors de toutes limites acceptables, les bases n’étant pas suffisantes. Il faudra donc chercher ailleurs et notamment s’assurer que chacun paye son dû, ce qui n’est pas toujours le cas notamment lors de travaux non déclarés.

La comparaison des taux avec les autres communes de notre territoire fait apparaître une situation plutôt dans la moyenne supérieure, ce qui ne peut être imputé à la municipalité en place mais des bases plutôt dans la moyenne inférieure. Dans tous les cas un lien avec l’inflation devra être établi et se rappeler que la revalorisation de l’assiette de la valeur locative fixée par le gouvernement entraînera quand même une augmentation de 3,4% de cet impôt.

Nous croyons plus à l’augmentation de recettes générées par le dynamisme et une meilleure attractivité de notre village qui permettra d’attirer de nouveaux habitants. Le dynamisme d’un village c’est aussi l’indispensable croissance de sa population.

Produits

Les recettes sont estimées à 1 533,9 K€ en baisse de - 4,1 % par rapport au réalisé 2021 qui résulte principalement de la sortie des actifs de l’ancienne balayeuse.



INVESTISSEMENTS

Dépenses

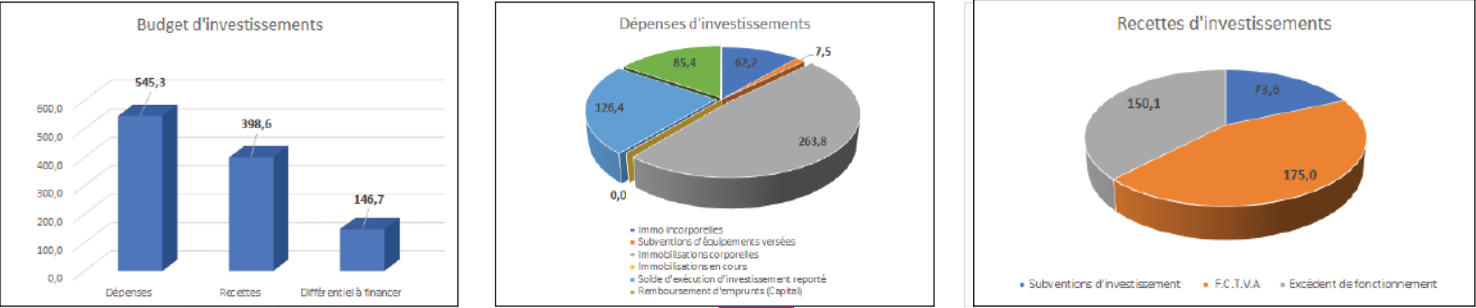
Une partie du budget d’investissement est consacrée au remboursement d’opérations antérieures :

- Capital restant dû de la dette pour un montant de 85,4 K€.
- Solde d’exécution des investissement reportés de 2021 pour un montant de 126,4 K€
- Le reste constitue les nouveaux projets pour un montant de 344,9 K€, dont :
 - achat et l’aménagements de terrains
- Lancement du projet ancien presbytère
- Poursuite rénovation éclairage public (1^{ère} et 2^{ème} tranches)
- Éclairage public route de Foncourrieu
- Adressage
- Signalétique

Recettes

Le financement des dépenses d’investissement sera assuré par les recettes du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) pour 175,0 K€, d’une partie, des subventions attendues pour le projet de l’ancien presbytère et de virements du budget de fonctionnement

Ces prévisions d’investissement conduisent à un déficit de 146,7 K€ qui sera compensé par l’autofinancement, ce qui portera le solde à reporter pour l’exercice suivant à 520,7 K€.



Le Conseil Municipal des Jeunes fait partager le patrimoine marcillacois

Alors que s'achèvent les travaux du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes de Marcillac (CMJ), le parcours à la rencontre du patrimoine de la commune, conçu par et pour les jeunes, est désormais opérationnel. Rendez-vous à l'Office de Tourisme .

Une première municipalité jeune engagée.

Nous vous avons déjà parlé ici du circuit touristique, ou plutôt de la balade sur le patrimoine, créée par les 18 jeunes élus de notre commune. Nous voulons saluer leur engagement

sur ce projet mais aussi souligner leur implication tout au long de leur mandat de deux ans au sein de ce qui aura été la 1^{ère} édition du Conseil Municipal des Jeunes de Marcillac-Vallon.

Mandat qui ne va pas tarder à s'achever avec en point d'orgue la sortie des dépliants, édités à 1500 exemplaires, à présent disponibles pour les visiteurs à l'Office de Tourisme de Marcillac-Vallon.

Découvrir et partager notre patrimoine. Ce circuit, à réaliser en famille, fait la part belle à plusieurs éléments du patrimoine de notre centre bourg, et notamment la chapelle des Pénitents et sa lanterne des morts (voir l'article p.10).

Pêle-mêle, cette déambulation dans Marcillac guidée par un livret-jeu vous fera découvrir par voie d'énigmes originales le Pont Rouge, la maison à encorbellement ou « maison rose », l'église Saint-Martial, le monument aux morts, une porte à clairevoie et bien sûr la chapelle des Pénitents et sa petite tour pré-existante.

Des partenaires en soutien au projet. Ces différents points d'intérêt de notre patrimoine marcillacois ont été sélectionnés par les jeunes conseillères et conseillers, épaulés par l'expérience de Marie MARION, chargée du développement à l'Office de Tourisme. Nous tenons ici à saluer ses conseils et son animation tout au long de ce projet auprès des jeunes élus.

Depuis le début de la construction de ce circuit, l'association des Pèlerins Bâtisseurs a été aussi à nos côtés avec ses encouragements, et son intérêt s'est manifesté en nous aidant à diffuser un grand nombre d'exemplaires papier qui vous attendent à l'Office de Tourisme. Pour tout cela, nous tenons à les remercier à travers cet article. Une signalétique dédiée, matérialisée physiquement tout le long de cette balade, suivra et pourra faire l'objet de trait d'union avec la nouvelle équipe de jeunes élus qui s'engagera à la prochaine rentrée scolaire.

Une activité intense, des projets nombreux . Outre le parcours marcillacois, les élus du CMJ ont pu participer ou être impliqués dans tous les temps forts de la commune et sensibilisés à la vie municipale : célébrations et commémorations, événements culturels, élections républicaines... De nombreux projets pour l'avenir de la

commune ont été identifiés par les jeunes, et pourront être poursuivis par le prochain CMJ ainsi que par les élus de la commune.

Au nom de la commune, nous tenons encore une fois à féliciter tous ces jeunes pour le mandat effectué. Il s'agissait d'une première expérience pour eux mais aussi pour tous les encadrants et cela s'est révélé très enrichissant des deux côtés et pour la municipalité.





Après une SAINT BOURROU absente pendant 2 ans, nous avons enfin pu fêter nos « retrouvailles ». Nous espérons que le cru 2022 a su combler le plus grand nombre d'entre vous avec son nouveau format. De notre côté cette manifestation est celle qui nous demande le plus de moyens techniques, logistiques, financiers et HUMAINS.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois tous nos fournisseurs, annonceurs et évidemment tous nos désormais célèbres POLOS ROUGES. Sans leur aide précieuse rien de cela ne serait possible.

Nous allons avoir plusieurs fois l'occasion de nous revoir durant l'année : Nous vous proposerons des tapas lors de la FOIRE AUX VINS le 12 AOÛT. Nous reconduirons « L'AUTOMNE EN FÊTE » le week-end du 22 OCTOBRE, avec le petit déjeuner le dimanche matin suivi du THÉ ET REPAS DANSANT le dimanche soir. Nous vous réservons une nouvelle surprise pour le samedi soir... affaire à suivre, restez connectés.

Nous serons également présents traditionnellement et solidairement lors du TÉLÉTHON avec un stand au moment venu.

Et pour finir l'année sur une note de magie, nous réitérerons l'invitation au Père Noël qui viendra illuminer les yeux de nos petites têtes blondes en leur proposant de monter faire un tour de Marcillac dans sa magnifique et authentique calèche.

Depuis près de 60 ans le Comité des Fêtes de Marcillac est présent dans notre village et nous souhaitons asseoir sa longévité en créant cette année une nouvelle branche plus jeune avec le lancement du COMITÉ DES JEUNES. En effet, vous avez sollicité des animations plus fréquentes et davantage tournées vers notre jeunesse : qui d'autre que nous pouvait répondre à cette demande ? Menée par une dizaine de jeunes POLOS ROUGES, leur première manifestation a eu lieu le 24 JUIN de 20h à 2H00 sous les platanes avec la diffusion de la finale du top 14 suivie d'une SUMMER PARTY animée par DJ LÉO&PAUL. Nous leur souhaitons une belle réussite pour les initiatives à venir qui, nous l'espérons seront de plus en plus nombreuses et variées. La relève est assurée !!! N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook et à nous lire dans les différents articles de presse qui, à chaque fois vous annoncent nos rendez-vous festifs.

Les bénévoles du CDF. Les bénévoles du CDJ. LES POLOS ROUGES.

Contact : comitedesfetes.marcillac@gmail.com



Des pieds à la tête

S'habiller des pieds à la tête, dans un seul magasin, c'est ce qu'on peut faire depuis quelques semaines, grâce à mesdames Monique Boutet et Marie Sanhes.

La première, approchant de l'âge de la retraite, pensait à la reprise de son magasin.

La seconde, ayant déjà travaillé dans le prêt à porter, se voyait bien étendre son activité à l'habillement.

Après beaucoup de réflexion, Marie se lance. Elle propose à Monique la reprise de son activité, mais dans un seul site, car gérer deux magasins éloignés ne lui paraît pas possible. Il reste à tout faire entrer dans le magasin : chaussures et vêtements, sans restreindre aucune des deux activités.

Marie met à contribution son mari qui va effectuer des modifications dans la réserve et créer une cabine d'essayage. En fait, tout n'est qu'organisation, bonnes idées et mari bricoleur.

Elle obtient également l'accord de sa banque pour les nouveaux investissements.

Dans le magasin, il faut deux personnes : Monique Boutet va rester avec Marie jusqu'à sa retraite.

Merci à Monique et Marie qui ont su s'entendre pour que Marcillac ne perde pas un de ses commerces.



● Le mot des élus minoritaires

La présentation des chiffres liés à l'exercice de l'année 2021 et ceux du budget prévisionnel 2022 présentés lors des derniers conseils municipaux, amène les élus minoritaires à publier une brève analyse sur le budget communal.

Quelques précisions sur le tableau présenté :

l'augmentation des charges générales qui est constatée est principalement liée à des travaux de voirie (+ 79 000 € si on la compare avec l'année précédente),

les charges visant à la rémunération du personnel sont majorées de 42 000 € correspondant à l'embauche de 2 personnes supplémentaires : 1 agent techniques en CDD et 1 chef de projet « Petites Villes de Demain » jusqu'en 2026,

les charges diverses : + 24 000 €, incluent notamment les augmentations fortement significatives des indemnités des élus mais aussi une baisse des subventions de plus de 25 000 € depuis 2019, la baisse des charges financières est tout simplement en lien avec une baisse des intérêts d'emprunts.

Ces chiffres induisent un résultat d'exercice (différence entre recettes et dépenses de fonctionnement) en diminution constante (moins 100 000 € en 3 ans) ce qui minorera d'autant les capacités d'investissement avec moins de possibilités pour réaliser des projets structurants dans les années à venir et de nouvelles recettes seront nécessaires pour pouvoir assumer les dépenses de fonctionnement.

Tout cela nous amène à penser que tôt ou tard la taxe foncière sera augmentée contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la campagne de cette équipe. Toutefois, cette augmentation ne saurait suffire si elle n'est pas accompagnée d'une maîtrise des dépenses et le budget prévisionnel 2022 ne semble pas aller dans ce sens.

	2019	2020	2021
Charges générales	463 000€	460 000€	539 000€
Charges de personnels	514 000€	520 000€	562 000€
Charges diverses	259 000€	250 000€	274 000€
Charges financières	23 000€	19 000€	16 000€
Total des dépenses réelles	1 259 000€	1 249 000€	1 391 000€

Résultat de l'exercice de fonctionnement (recettes - dépenses)	253 000€	192 000€	151 000€
--	----------	----------	----------

L'ADMR de la région de Marcillac-Vallon a été fondée en 1974 à l'initiative de Suzette Bedos et de Odette Falguière accompagnées d'autres bénévoles. L'association intervient sur les communes de Marcillac-Vallon, Salles-La-Source, Valady, Clairvaux, Saint-Christophe-Vallon et Druelle-Balsac.

Sa mission est de « servir, promouvoir l'autonomie, animer, créer des emplois »

En début d'année un nouveau bureau a été constitué composé de François Périé, président, Michèle Mezzacasa, trésorière, Pierre Fournet, secrétaire. L'arrivée de 2 nouveaux bénévoles qui ont rejoint l'association complète ainsi le renouveau du conseil d'administration pour une reprise en main de la structure.

Ce changement s'accompagne également d'une nouvelle organisation au niveau de la fédération départementale avec la nomination de David Swiateck responsable de territoire qui « épaulé les équipes » dans la gestion administrative, les projets..., apportant ainsi une aide précieuse à la structure.

Pour une meilleure prise en charge des personnes aidées, 5 salariés ont été recrutés complétant ainsi l'équipe existante qui intervient à domicile pour l'aide à la personne, l'aide ménagère et ainsi facilite la vie à domicile. Ces intervenants exercent aussi leur activité auprès des familles pour permettre par exemple le passage d'une période difficile, un retour d'hospitalisation. Il existe également un service de portage de repas à domicile.

Les bénévoles référents aident à la constitution des dossiers à l'évaluation des besoins. Ils sont un élément clé, le lien entre la personne aidée, la famille et les salariés qui interviennent.

D'autres bénévoles ont en charge la vie associative avec l'objectif d'organiser tout ce qui permet de créer et de développer le lien social.

C'est cet équilibre entre personne aidée, référents et salariés qui conditionne la réussite de nos missions.

Malheureusement, aujourd'hui, il est difficile de recruter de nouveaux salariés et bénévoles dont nous avons tant besoin. Toute personne intéressée par ces missions peut nous contacter. L'arrivée d'une flotte de voiture pour les salariés avec même la possibilité de voiture sans permis pour ceux qui ne l'ont pas, le développement de la formation va probablement favoriser les recrutements.

En attendant pour passer le cap difficile de cet été cinq jeunes lycéens ou étudiants viendront épauler les équipes. Vous les verrez probablement circuler en vélo car ils n'ont pas encore le permis de conduire. Ils apporteront un œil nouveau dont tout le monde devrait profiter. Nous leur réserverons le meilleur accueil.

ADMR de la région de Marcillac-2 route de Rodez 12330 MARCILLAC-VALLON 05.65.69.17.95

marcillac@fedel2.admr.org



● Agenda

Tous les jeudis de l'été :

Brocante estivale sous les Platanes

14 juillet : Lou Bringaires - « Repas champêtre »

18 juillet : concert - Amis de Foncourrieu

28 juillet : dons du sang

5 août : concert de l'Harmonie

21h15 Place des Pénitents

12 août : foire aux vins

3 septembre : Pétanque Marcillacoise

Concours officiel à Kervallon

9 septembre : Lou Bringaires - « apéro concert »

10 septembre : Journée des associations

● Rando APE Jean Auzel —————

À VTT et à pied pour une grande randonnée dans le Vallon !

Après 2 années de crise sanitaire, la traditionnelle rando VTT de l'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Jean AUZEL a fait son grand retour dans le Vallon de Marcillac pour une 5^{ème} édition, accompagnée par le beau temps. Près de 460 participants vététistes et marcheurs, un record pour cette rencontre, avaient fait le déplacement au Grand Mas, le dimanche 10 avril dernier. Etaient proposés des parcours entièrement sécurisés pour les VTT (4 parcours adultes de 17, 24, 35 ou 45km, avec entre 400 et 900 m de dénivelé positif) un parcours enfant (4km) et un parcours pédestre (12km). Au départ du Grand Mas, la randonnée a traversé Solsac, Saint-Austremoine, Séveyrac, Cadayrac et les Espeyroux avec pas moins de 4 points de ravitaillement. Près de la moitié des participants ont parcouru la boucle des 45km, aidés, pour certains par l'apparition de vélos électriques pour la 1^{ère} fois !

Un immense merci aux dizaines de bénévoles du Vallon mobilisés pour l'organisation et la sécurisation de cette rencontre conviviale et sportive, ainsi qu'aux nombreux commerces et entreprises sponsors de la journée et à la mairie de Mouret pour le prêt de la salle. Les recettes de cet événement permettront l'achat de matériel et le soutien de projet pédagogique pour l'école publique.



● Retour sur la "Fête des Voisins" place de l'église —————

A l'initiative de riverains, le 20 mai dernier, la Fête des Voisins a fait son grand retour sur la place de l'Eglise, au cœur de Marcillac, qui a ainsi comme à la Saint-Bourrou, retrouvé sa fonction de lieu de rencontre. Une cinquantaine de résident, de tous les âges, de la place, de Cornebarriols, de la place des Pénitents, de la Murette et encore du Mas s'était réunis pour partager un pique-nique et un verre en commun, se rencontrer et échanger de manière conviviale sur la vie de Marcillac. L'occasion également pour les plus anciens de conter aux derniers arrivés l'histoire et les différentes configurations dans le temps du cœur de Marcillac, de la Maison Rose, des commerces d'antan. L'occasion également de partager le projet d'association de sauvegarde et de mise en valeur de la chapelle des Pénitents avec ses riverains. Rendez-vous est pris pour l'édition 2023.

● Inauguration à Marcillac-Vallon. —

Idéalement situé sur la « route Soulagès » entre Rodez (et son musée) et Conques (et ses vitraux), notre village a accueilli récemment le Centre d'Art Photographique Pierre Soulagès. L'ouverture par Nikos Aliagas a été largement couverte par la presse.

À l'initiative de ce projet, un artiste-photographe, Vincent Cullinère. Il suit les pas de Pierre Soulagès depuis sa rencontre avec lui en 1993, et l'aventure des vitraux de Conques. L'objectif du lieu est d'éveiller notre curiosité en nous faisant appréhender l'artiste, aujourd'hui centenaire, autrement que par son œuvre même. En le suivant dans son atelier ou au cours de préparations d'expositions. Les photographes qui seront exposés nous emmèneront dans l'intimité du processus créatif de Pierre Soulagès, les coulisses de son univers expérimental.

Au rez-de-chaussée une boutique en accès libre ; le premier niveau s'harmonisera à chaque saison estivale sur la programmation des expositions temporaires d'été du Musée Soulagès, permettant de faire découvrir des artistes de renommée internationale. Le deuxième étage étant dédié essentiellement à Pierre Soulagès, le Centre d'art puisera dans son fonds privé, riche de plus de 10000 photos (numériques, argentiques). Elles proviennent toutes du travail de différents photographes qui ont accompagné le maître de l'outrenoir dans ses moments de création. Deux expositions annexes rythmeront quant à elles le début et la fin de l'année. Ce lieu participera sans aucun doute à l'animation du centre de Marcillac-Vallon.



Centre d'Art Photographique
pierre soulages
Marcillac Vallon - Aveyron

EXPOSITIONS

soulages
Nikos ALIAGAS

EXPOSITION du 11/06 - 31/12

Fernand LÉGER
L'apogée de Fernand Léger au sein d'un photographe Pierre Soulagès à la retraite
en collaboration avec l'exposition temporaire Fernand Léger - La vie à travers le monde
Boulevard de Roche de 11 juin au 8 novembre 2022

EXPOSITION du 11/06 - 08/10

Projet de
Musée Soulagès
10000 photos de 1930 à 2020
Boulevard de Roche de 11 juin au 8 novembre 2022

Centre d'Art Photographique Pierre Soulagès
Boulevard de Roche de 11 juin au 8 novembre 2022
www.centre-photo-soulages.com

La « Lanterne des Morts », tour-clocher de la Chapelle des Pénitents

Tous les Marcillacois connaissent la chapelle des Pénitents, désormais étape centrale du parcours conçu par le Conseil Municipal des Jeunes. La chapelle – dite chapelle des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie - a été bâtie au XVII^{ème} siècle par la confrérie des Pénitent Blancs de Marcillac-Vallon (en 1660 selon le portail). Elle est aujourd'hui la propriété de la commune. Moins nombreux sont ceux qui connaissent le nom et l'histoire de la tour conique qui y est adossée. Appelée la « Lanterne des Morts », cette tour, souvent considérée à tort comme un simple clocher, fait partie intégrante de la silhouette de Marcillac-Vallon.

La lanterne des morts a pourtant été bâtie bien avant la chapelle des Pénitents. En architecture, une lanterne des morts désigne un édifice maçonné, de forme variable, souvent un fût élancé, en forme de tour, généralement creux et surmonté d'un pavillon ajouré (au moins trois ouvertures), avec un toit conique. Les lanternes des morts sont essentiellement des édifices romans construits au XVII^{ème} siècle. On en trouve de nombreux exemplaires en Aquitaine, avec la même forme caractéristique.

Comme pour toutes les autres lanternes des morts bâties en France, la tour de la chapelle des Pénitents a été construite à l'angle d'un ancien cimetière marcillacois, qui a disparu à la construction de la chapelle.

Les Pénitents Blancs l'ont pleinement intégrée à l'édifice religieux lors de la construction pour en faire un clocher. Jouxant les cimetières, une lanterne des morts permettait de hisser, souvent avec un système de poulies, une lampe allumée supposée servir de guide aux défunts. L'usage de la lanterne des morts est probablement une survivance de traditions celtiques plutôt que le reflet de croyances chrétiennes.

Au Moyen Âge, elles étaient toutes au milieu ou directement accolées à un cimetière et servaient à protéger, dit-on, les morts du diable et les vivants des revenants.

On sait toutefois peu de choses sur leur usage médiéval précis, légendes et mythologies s'étant emparées de leur signification. A Marcillac-Vallon, au décès d'un paroissien, on allumait une lanterne le jour de la mort qui restait éclairée jusqu'à son inhumation.

A la Révolution, il a été décidé de procéder à la démolition de la flèche de la chapelle (9 et 10 Pluviôse An I). La tour-clocher, celle que l'on peut admirer aujourd'hui depuis la place des Pénitents, sera reconstruite en 1809, après que la chapelle ait été vendue comme bien national.

A noter :

Les Pénitents Blancs étaient une confrérie, constituée essentiellement de laïcs qui se regroupaient volontairement sous forme d'association pieuse pour rendre des dévotions et pratiquer la solidarité et la charité. La confrérie de Marcillac aurait été constituée entre 1550 et 1604, et a disparu à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle comptait 215 membres en 1790.

Pour aller plus loin :

Les Pénitents Blancs de Marcillac,
In Marcillac au fil des siècles, Jean OLIVIE, Editions du Beffroi,
p. 249

Les lanternes des morts : une lumière protectrice ?
Cécile Treffort, Cahiers de recherches Médiévales et humanistes n°8, 2001, P. 143

Confréries et pénitents en Rouergue sous l'Ancien Régime,
Emilie TEYSSEDER-JULLIAN, Etudes Aveyronnaises, 1999, p.143



● A la une



● Benévoles ...Les associations ont besoin de vous....

La richesse et le nombre de nos associations est un point fort de notre commune. Les associations sont composées de membres qui élisent un bureau qui en assumera l'administration au quotidien. C'est bien souvent là que le bât blesse. Nous sommes tous partants pour être membres et profiter des activités offertes mais quand lors des assemblées générales (qui n'attirent pas grand monde) il faut nommer un bureau, c'est plus difficile. Pas de panique Marcillac-Vallon n'est pas un cas isolé. Mais le problème est suffisamment sérieux pour tirer le signal d'alarme, la saison des AG est souvent dans le deuxième et troisième trimestre.

Naissance

JENARD Célestin, Laurent, Bruno

15 mai - Rodez

Mariages

MONTOLIO Solène et DUSSUTOUR Raphaël

30 avril

CAUSSE Céline et MAILLASTRE

18 juin

Décès

VINEL veuve JOSEPH-EDMOND Geneviève

2 avril - Marcillac-Vallon

SOLIGNAC veuve MAJOLET Yvonne

27 avril - Marcillac-Vallon

LUCAS veuve MALARODA Andrée

2 mai - Marcillac-Vallon

VIGUIÉ veuve BESSES Raymonde

4 mai - Rodez

DELMAS veuve NÉGRIER Josette

5 mai - Rodez

VERNHES veuve CANNES Madeleine

13 mai - Marcillac-Vallon

MARCENAC Daniel

18 mai - Marcillac-Vallon

DISSAC Cyprien

23 mai - Marcillac-Vallon

LUFAU épouse BISSON Marie

2 juin - Marcillac-Vallon



Gendarmerie COB de Marcillac - 12330

Mairie

Courriel : mairie@marcillacvallon.fr

Site internet : marcillacvallon.fr

Téléphone **05 65 71 72 25**

Permanence des élus : dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h.